

# An nor digor

Bulletin municipal de Guimaëc - N° 53 / Janvier 2017



# Sommaire

- Le mot du maire ..... **2**
- Infos pratiques :..... **3/4**
  - Urbanisme
  - Etat civil
  - Recensement
  - Impôts
  - Réunion publique de santé
  - Sur vos agendas
  - Infos mairie...
- Le nouveau conseil ..... **5**
- Dossier Pont Prenn..... **6**
- L'école ..... **8**
- Emma Baron ..... **9**
- Ouverture de l'église .... **9**
- Lignes électriques .... **10**
- Environnement ..... **10**
- Repas des anciens .... **11**
- La vie associative :
  - Course à pied ..... **12**
  - Club rencontre ..... **12**
  - Groupe patrimoine .. **13**
  - Généalogie ..... **14/15**
  - Koroll Digoroll ..... **16**
  - Son Ar Mein ..... **17**
  - Foyer rural ..... **18**
  - Les chasseurs ..... **18**
  - Au revoir à G.Daniel.. **19**
- La langue bretonne :
  - Les noms de lieux . **20/21**
  - Nous avons lu ..... **22**
- Mots croisés ..... **24**
- Mots d'enfants ..... **24**

Page de couverture :  
Le Prajou par Thégée



guimaec.mairie@wanadoo.fr

Bulletin municipal  
de la mairie de Guimaec

Directeur de la publication :  
Pierre Le Goff, maire

Responsable de la rédaction :  
Alain Tirilly

Mise en page et impression :  
Imprimerie de Bretagne, Morlaix



# Mot du Maire



Pour ce premier édito, je tiens d'abord à remercier toutes les guimaëcoises et tous les guimaëcois qui nous ont fait confiance en votant pour notre liste en juillet. C'est avec plaisir que nous allons faire évoluer Guimaec en reprenant les projets en suspens, en imaginant de nouvelles perspectives et en créant un avenir pour notre commune.

Il n'est évidemment pas question de revenir sur les péripéties de cet été qui mettent un point final à une période troublée pour notre commune. C'est plutôt sur un événement récent que je souhaite revenir : l'agression de l'ancien président de la société de chasse, Jean Bévout, est pour moi un élément marquant qui souligne les problèmes de cohabitation et, plus largement, de perception entre habitants d'un même village. Car cet acte violent ne doit pas cacher les agressions verbales, les délations, les actes malveillants qui sont très souvent le signe d'une peur de l'autre, d'un refus du dialogue. Un comble dans un village où il y a à peine trente ans tout le monde se connaissait plus ou moins.

Le sociologue Jean-Pierre Le Goff, auteur notamment de « La fin du village français », évoque les décalages de plus en plus grands existant dans les villages en soulignant le divorce entre le mythe du village idéal et la réalité : « À l'ancienne collectivité, rude, souvent, mais solidaire et qui baignait dans une culture dont la «petite» et la «grande patrie» étaient le creuset, a succédé un nouveau monde bariolé où individus, catégories sociales, réseaux et univers mentaux, parfois étrangers les uns des autres, coexistent dans un même espace dépourvu d'un avenir commun.»

A Guimaec la baisse du nombre d'agriculteurs, le mitage progressif des terres agricoles et le départ de beaucoup de jeunes pourraient faire craindre la transformation progressive de notre commune en village-dortoir ou en espace réservé aux maisons secondaires. Ce n'est pas encore le cas mais nous devons nous attacher à préserver les lieux qui structurent notre village. D'abord, évidemment, l'école, mais aussi les commerces et tous les lieux de convivialité, publics ou non. Tous ces lieux qui permettent aux nouveaux arrivants de s'intégrer naturellement.

A travers les projets de 2017 nous souhaitons renforcer Guimaec. En terminant le lotissement de Pont Prenn nous souhaitons amener de nouveaux habitants qui fréquenteront peut-être l'école et les commerces. Mais surtout en terminant ce projet nous pourrions commencer un autre et relancer une dynamique qui n'existait plus. En finissant de restaurer le sol et les murs de la Chapelle de Christ nous pourrions permettre à ce lieu d'être utilisé de manière optimale. Enfin la rénovation éventuelle du musée ne peut rester cette éternelle question sans réponse. Des scénarios sont à l'étude et seront proposés par l'équipe municipale, une décision sera prise cet été. Il est de plus en plus évident que la question du musée doit être liée à la vie du quartier.

Il est important pour nous de tenir compte des besoins et des réalités, financières en particulier, c'est la seule façon de ne pas faire preuve de démagogie. Car le rôle de notre équipe c'est de reformuler toutes les préoccupations en essayant de rendre service à tous. Nous sommes là pour faciliter et accompagner les projets, pour maintenir les structures essentielles à la vie commune, pour rendre service aux habitants et pour porter les préoccupations des habitants au niveau intercommunal.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver et d'échanger lors de la cérémonie des vœux le 20 janvier prochain.

Pierre Le Goff



L'actualité municipale a été un peu perturbée en début d'été et le numéro 53 de juillet de An nor digor n'a pas pu être publié. Vous l'avez.... avec un peu de retard, entre les mains. Vous y trouverez la présentation de la nouvelle équipe municipale avec les 10 élus du mois de juillet. Un autre point important de ce bulletin concerne le lotissement de Pont Prenn. Vous y retrouverez également les rubriques habituelles : actualités de la commune et des associations, informations pratiques, divertissements...

Félicitations à Marie-Thérèse Huruguen et aux rédacteurs du précédent bulletin : ce dernier a été remarqué et a reçu le premier prix des bulletins municipaux dans la catégorie « communes de 100 à 1000 habitants ».

**Bonne année 2017**

*Alain Tirilly*

## Etat civil - 2016

### NAISSANCES

- Le 09 janvier : **Léo, Véha ROPARS** chez Anthony ROPARS et Chanputheary UON
- Le 07 mai : **Ellie, Anna PAYNE** chez Brendan PAYNE et Clarisse JAGLIN
- Le 18 mai : **Sasha, Roberto, Jérémy BOUGHIAS-DOINEAU** chez Nicolas BOUGHIAS et Marine DOINEAU
- Le 27 juin : **Joakim MASSON** chez Vincent MASSON et Noémie PREVOST
- Le 29 juillet : **Carmen, Fanchon GASSIOT-LE QUINTREC** chez Antoine LE QUINTREC et Carole GASSIOT
- Le 17 août : **Edern, Alexandre ALLAIRE** chez Romain ALLAIRE et Mari Anna BOURGES
- Le 20 septembre : **Maëly FAUDOT** chez Eric FAUDOT et Sophie LE COAT

### MARIAGES

- Le 28 mai : **Romain BOURRÉ** et **Elodie, Laurence, Michelle GAFFIE** – Kerguerel
- Le 20 août : **Julien, Louis, Jean-Claude CADIOU** et **Franseza, Marie, Katell CREIGNOU** – Keranrun Huella
- Le 17 septembre : **Yoann LE MAO** et **Magali BLASCO** – 8 Le Guelliec

### DECES

- Le 18 février : **Jeanne, Marie DEUNF** – 16 Le Guelliec
- Le 01 mars : **Yvonne JÉGOU** – Penlann
- Le 21 mars : **Joëlle PRIGENT** – Kerouillard
- Le 12 mai : **Jean LE DEUNFF** – Pont Prenn
- Le 09 juin : **Jean-Yves COLLEC** – Kerilly
- Le 19 juin : **Michel LE SANN** – 2 Hent ar Maen Gwen
- Le 29 juin : **Emma, Yvonne, Martina QUÉLEN** – 31 Hent Lokireg
- Le 02 août : **Régis TEPHANY** – Traon Pol
- Le 11 août : **Marie, Perrine MASSON** – Kerouregan
- Le 04 septembre : **Yvette LAVALOU** – Les Iles
- Le 18 septembre : **Hervé, Marie BIHAN** – Keroriou
- Le 25 septembre : **Henri MORGANT** – Ty bras
- Le 29 septembre : **Amélie, Aima POHEN** – Kerdalaer
- Le 01 décembre : **Guy DANIEL** – Kerven Izella

## URBANISME 2016

### Permis de construire Déclaration préalable

- PC 029 073 16 00003 **ANDRE Guillaume & ELEOUE Maëtte** Lotissement Park Kanab : habitation
- PC 029 073 16 00004 **LAFITTE Germain** 6 bis hent Lokireg : véranda – piscine.
- PC 029 073 16 00005 **SARL TANGUY & FILS** Kermenguy : atelier.
- PC 029 073 16 00006 **ADAM Guillaume** Keryar : extension.
- DP 029 073 16 00002 **ROUX Claude** 2 hent Lokireg : rénovation porte d'entrée.
- DP 029 073 16 00003 **DANIEL Guy** Kerven Izella : mur de clôture.
- DP 029 073 16 00004 **GAEC BOUGET** Kermelven : serre.
- DP 029 073 16 00005 **JONCOUR Jean-Yves** 12 Convent Le Rosaire : véranda.
- DP 029 073 16 00007 **GREENWOOD Anthony** 21 hent Pen Ar Guer : pose de vélux.
- DP 029 073 16 00009 **EARL LAINE** Kerouillard : pose de 3 tunnels.
- DP 029 073 16 00012 **LE GOFF Pierre** Kerouregan : rénovation.
- DP 029 073 16 00013 **FRANCE ECORENOV** 2 banell Poul Bihan : pose panneaux photovoltaïques.
- DP 029 073 16 00014 **BOURCIER Michel** 8 plasenn an Iliz : Changement fenêtres et toiture.
- DP 029 073 16 00015 **BERTHOU Hervé** Pen Lan : véranda.
- DP 029 073 16 00016 **VOUILLARMET Jean Pierre** Pen Lan Huella : changement de toiture.
- DP 029 073 16 00017 **LE JONCOUR Marc et Annie,** Kerilly : rénovation.

# Recensement à Guimaëc en 2017

C'est utile.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple. Un agent recenseur, recruté par votre mairie, se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission

nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LES DEUX AGENTS RECENSEURS POUR GUIMAËC :

Marie-Françoise LE GOFF et Loïc GOUTTEQUILLET

Le recensement se déroulera à Guimaëc  
du 19 JANVIER au 18 FÉVRIER 2017.

## Impôts :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'activité « recouvrement fiscal » (paiement de l'impôt sur le revenu, des taxes d'habitation et foncière) de la trésorerie de Lanmeur sera transférée au Service Impôt des Particuliers (SIP) de Morlaix. Désormais, pour toute question relative aux impôts de particuliers, il faudra s'adresser au centre des Finances Publiques de Morlaix. Les questions et les principales démarches peuvent être faites sur le site [internet.impots.gouv.fr](http://internet.impots.gouv.fr).

Centre des Finances publiques de Morlaix  
Service impôt des particuliers

Place du Pouliet - CS 27907 - 29679 Morlaix Cedex  
Téléphone : 02 98 88 42 49  
Messagerie : [sip.morlaix@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.morlaix@dgfip.finances.gouv.fr)

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Fermeture le mercredi après-midi  
et le vendredi après-midi.

**Mairie :** Téléphone : 02 98 67 50 76

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9 h – 12 h et 14 h – 17 h. Mardi et samedi : 9 h – 12 h.

**Poste :** lundi au samedi 9 h - 12 h

**Garderie municipale :**

lundi-mardi-jeudi-vendredi :  
7 h 30 / 8 h 45 – 16 h 30 / 19 h.

Mercredi : 7 h 30 / 8 h 45 – 11 h 45 – 12 h 30

## Réunion publique de santé

La MSA d'Armorique organise sur le secteur de Lanmeur, une action intitulée « Seniors, soyez acteurs de votre santé », ciblant la population de plus de 55 ans, quel que soit le régime de sécurité sociale.

Une conférence de présentation, gratuite et ouverte à tous, est organisée le lundi 23 janvier 2017 à 14 h Salle Steredenn, à LANMEUR

Durant la conférence, les éléments clés du « bien vieillir » seront évoqués : les besoins nutritionnels, la prévention des chutes, le sommeil, les médicaments...

A l'issue de cette rencontre, il vous sera proposé de participer à un cycle de 7 ateliers.

## Sur vos agendas :

**20 janvier :** Vœux du Maire, salle An Nor Digor à 18h

**22 janvier :** Son Ar Mein à Saint Jean du Doigt  
avec Jean-Luc Ho au clavicorde à pédalier.

**23 janvier :** Rencontre de la santé, 14h Salle  
Steredenn, à LANMEUR

**27 janvier :** Galette des rois du Foyer Rural.

**26 mars – 23 avril :** Peintres du Triskel  
à Notre Dame des Joies.

**13 – 21 mai :** Fête de la Bretagne.

**6 – 13 juillet :** Son Ar Mein et son Petit Festival  
de Musique en Trégor



# Le nouveau conseil municipal

Suite à la démission de 9 conseillers le 24 mai, suivie quelques heures plus tard de celle du maire, Georges Lostanlen, des élections complémentaires ont eu lieu le 3 juillet 2016. Le nouveau conseil municipal a élu son maire, Pierre Le Goff, le vendredi 9 juillet.



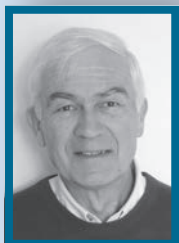
Pierre Le Goff,  
maire



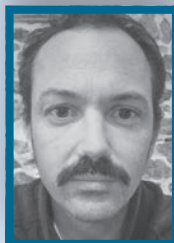
André Nédélec,  
premier adjoint



Stéphane Bouget,  
deuxième adjoint



Alain Tirilly,  
troisième adjoint



Jérémy Lainé,  
quatrième adjoint



Sébastien Bouget



Jean-Charles Cabon



Nathalie Douvenot-Kervarrec



Jean-Yves Joncour



Geneviève Keranform



Sandrine Le Scornet-Le Pape



Catherine Pilot



Yvonne Pénil



Maryannick Penn-Terry



Frédéric Perrot

# DOSSIER : le lotissement de Pont Prenn



Le projet de lotissement à Pont Prenn a été lancé en 2006 puis modifié en 2008. Les premiers lots sont vendus dès la viabilisation en 2009. Depuis, les ventes stagnent et le lotissement est à l'abandon. Un panneau à l'entrée de la commune annonce aux habitants et visiteurs le triste constat : toujours 7 lots sur 14 à vendre.

La situation du lotissement de Pont Prenn est la première des priorités pour la nouvelle équipe municipale. D'abord parce qu'il est nécessaire de faire un geste envers les premiers habitants du hameau qui ont fait confiance à la commune. Il est ensuite important de vendre ces sept lots afin de renflouer le budget annexe créé à l'occasion. Cela permettra par ailleurs de mettre en place un nouveau projet afin d'apporter de nouveaux habitants au village, de nouveaux enfants à l'école et de nouveaux clients pour nos commerces de proximité.

Nous avons donc imaginé différentes solutions afin de relancer le lotissement : Une modification des règles liées à l'installation, une mise en valeur du site et un accord de principe avec Habitat29.

## Un règlement trop contraignant et peu adapté aux contraintes actuelles

La première action réalisée par notre municipalité a été de reprendre le règlement et le cahier des charges afin de les modifier. De nombreux articles ont été supprimés car ils reprenaient des contraintes désormais présentes dans le plan local d'urbanisme (PLU) et dans la RT2012, d'autres trouvaient leurs justifications dans des préoccupations pertinentes en 2008 mais obsolètes aujourd'hui comme la lutte contre la spéculation. Ainsi est-il désormais possible de s'installer pour des

professions libérales, le terre-pierre n'est plus obligatoire comme les cuves de récupération des eaux pluviales. La demande de modification du permis d'aménager a été déposée et ces nouvelles règles seront applicables dès le début de l'année.

## Un site à l'abandon depuis trop longtemps

Avec l'aide d'André Nédélec et de Stéphane Bouget, respectivement pour la voirie et les espaces verts nous avons planifié des actions qui seront engagées dès le début de l'année. Habituellement les lotissements sont mis en valeur lorsque tous les lots sont construits cependant, compte tenu de la situation, il est urgent d'agir afin que les visiteurs et éventuels acheteurs aient une impression favorable lors de leur première visite et pour l'agrément du cadre de vie des actuels occupants. Pour la voirie, un revêtement en terre-pierre était prévu initialement, ce type de revêtement n'est pas adapté aux voies fréquentées par les véhicules et coûte plus cher que l'enrobé... Nous allons donc remplacer le terre-pierre par de l'enrobé là où les véhicules sont censés passer. Concernant les espaces verts un plan détaillé sera réalisé une fois que la voirie sera faite. Des idées émergent où il est question d'arbres fruitiers, d'espaces ne nécessitant que peu d'entretien et de l'aménagement du cheminement allant du lotissement à la route de Saint Jean. Notons aussi l'arrivée des chasseurs de la Préservatrice qui occuperont désormais les anciens vestiaires. Par ailleurs, des discussions sont en cours afin de modifier les espaces réservés aux jeux ainsi que le terrain de football







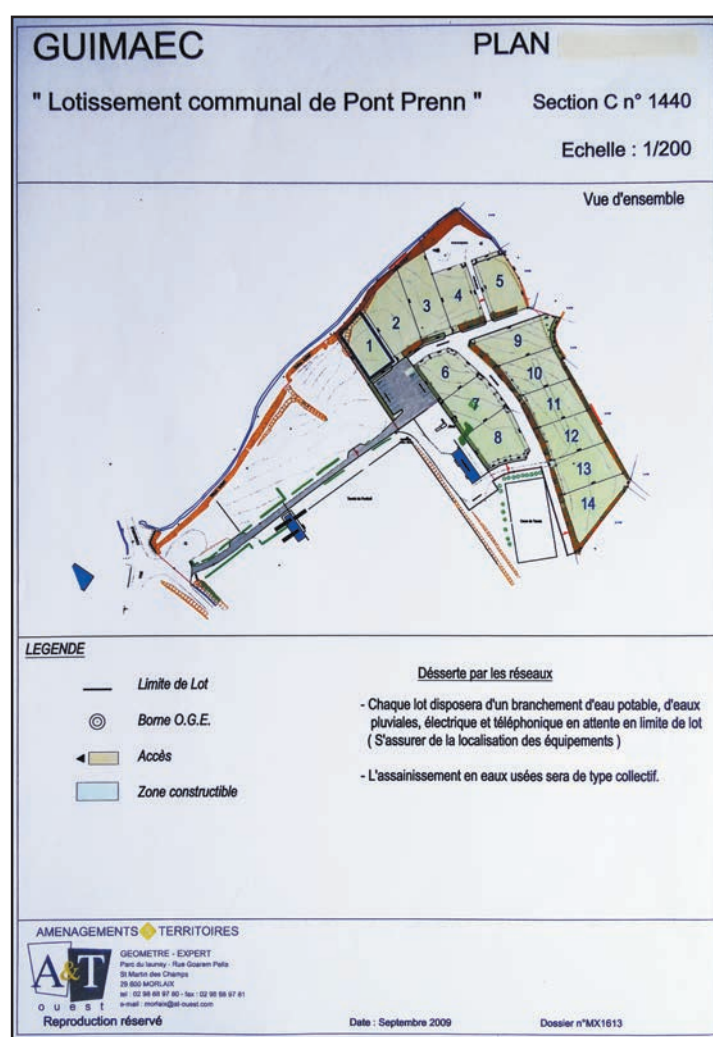
## Un accord de principe avec Habitat29

En suivant une idée d'Alain Le Scour et de Jean-Charles Cabon, la commune a demandé à des bailleurs sociaux s'il était concevable de faire un échange : la vente de deux lots dans le lotissement contre la rénovation de l'ancienne mercerie au bourg. L'appétance supposée des bailleurs pour ce type de lotissement permettant de les motiver pour se lancer dans une rénovation qui peut s'avérer délicate et onéreuse. Nous avons repris le dossier et repropocé cette idée avec succès, l'accord de principe de la commune a été voté au dernier conseil municipal, Habitat29 a lui aussi signifié son accord. Le programme doit être validé par Morlaix Communauté et les travaux pourraient commencer en 2018.

Il restera donc cinq lots à vendre à Pont Prenn, nous espérons qu'ils trouveront rapidement acquéreurs. Nous sommes désormais parmi les moins chers du coin à 36,50 € du mètre carré. Par ailleurs les contraintes de la RT2018 seront bientôt une réalité : il est donc temps de construire à Guimaëc.

**RT2012 :** La RT 2012 fixe une consommation moyenne d'énergie primaire de 50 kWh/m<sup>2</sup>.an. Et ce relativement aux 5 usages les plus importants que sont le chauffage, la climatisation, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage, et les auxiliaires électriques tels pompe et ventilateurs.

**Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** Document destiné à définir plus simplement la destination générale des sols que ne le fait le plan d'occupation des sols (POS). Depuis le vote de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) par le Parlement le 13 décembre 2000, le PLU remplace le POS. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme ou PADD qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.



**Bailleur social :** Un bailleur est un propriétaire - personne physique ou morale - donnant à un locataire la jouissance de son bien contre le versement d'un loyer. Dans le cas d'un bailleur dit « social », compris comme personne morale, par exemple un office public ou une S.A d'HLM, les loyers en question sont modérés par différents dispositifs, afin d'être rendus accessibles à des publics aux faibles revenus.





*Eric Sanvoisin*

Compte-tenu du succès de l'an passé où nous avons reçu René Gouichoux, les GS/CP et les CE1/CE2 de l'Ecole publique de Guimaëc ont rencontré un illustrateur et un auteur de littérature jeunesse, dans le cadre du 5<sup>e</sup> Salon du Livre jeunesse du Pays de Morlaix, à St Martin des Champs, organisé par l'association « La Baie des livres ».

Les CE1/CE2 ont accueilli Eric Sanvoisin, le lundi 14 novembre après-midi, à la bibliothèque municipale. Ce lieu dédié aux livres rendait la rencontre plus « officielle ». Les enfants ont pu ainsi découvrir un espace public qu'ils ne connaissaient pas tous.

Pour préparer ce rendez-vous, les élèves ont étudié la série des « buveurs d'encre ». Les CE2 ont lu le premier tome aux CE1, ce qui leur a permis de découvrir les deux personnages principaux et l'histoire de leur rencontre. Puis ils ont lu le 2<sup>e</sup> tome dans lequel un 3<sup>e</sup> personnage important apparaît. La lecture du 3<sup>e</sup> tome s'est arrêtée à la moitié du livre. Tâche difficile, les enfants ont inventé une suite qui a été écrite collectivement, illustrée par les CE qui l'ont lue à l'écrivain Eric Sanvoisin. Pour terminer, l'auteur a répondu, parfois avec humour, aux questions préparées et posées par ses jeunes lecteurs.

En arts visuels, nous avons travaillé sur le portrait du « buveur d'encre » (qui boit les mots) et nous avons utilisé de l'encre.

Depuis cette belle rencontre, les CE sirotent, à leur rythme, les 9 tomes de la série « les buveurs d'encre ».

Quant aux GS/CP, ils ont accueilli l'auteur-illustrateur Matthieu Maudet, le vendredi 25 novembre. Les semaines précédentes, ils s'étaient plongés dans son univers en multipliant les lectures : « Bonjour Docteur », « ça n'existe pas », « J'y vais », « Le ça » ... etc.

## Quand les élèves guimaëcois reçoivent...

Les enfants se sont inspirés des histoires et des illustrations de Matthieu Maudet pour devenir à leur tour auteurs et illustrateurs. Les CP ont ainsi écrit leur propre album, « Bonjour maîtresse », qui raconte les mésaventures d'une maîtresse qui oublie ses lunettes. Les GS ont inventé et peint des animaux rigolos : un ours polaire tout vert, un lion qui tond, un serpent avec des gants... Les élèves, dans un silence ému, attendaient l'arrivée de Matthieu Maudet dans la classe, impatients de lui présenter toutes leurs productions. Lors de l'échange qu'ils ont eu avec lui, ils ont pu découvrir comment naissait un album, de l'idée qui vient à l'écrivain à sa collaboration avec l'illustrateur. Puis Matthieu Maudet a dessiné sur sa tablette graphique un paysage de savane « grâce » aux suggestions des enfants : une girafe jaune et marron, des baobabs, une rivière... Voir l'illustration prendre vie au tableau avait aux yeux des petits un côté magique !

Nous remercions Eric Sanvoisin et Matthieu Maudet, l'association « La Baie des livres », l'Amicale laïque pour le financement de ces jolis projets et les bénévoles de la Bibliothèque municipale de Guimaëc.

Ces rencontres nous ont paru importantes car les élèves réalisent alors tout le travail effectué avant qu'ils aient l'objet-livre entre les mains. Ils le considèrent alors sous un autre angle, comme le fruit d'une collaboration entre auteur, illustrateur et éditeur.

Nous espérons que ce type d'expérience, propre à donner aux enfants l'envie de la découverte et le goût de la lecture, puisse être renouvelé dans le futur.



*Les maîtresses d'école de Guimaëc*

*Matthieu Maudet*





## Emma Baron

Emma Baron, la doyenne de Guimaëc, est décédée à l'âge de 101 ans. Née à Guimaëc en septembre 1914, Emma Baron a vécu ses premières années, au gré des nominations de son père, garde maritime, à Etretat, Binic et Saint Quay Portrieux, avant de revenir dans sa commune achever sa scolarité primaire. Dès 11 ans, le certificat d'études en poche, elle s'éloigne peu à peu de sa famille pour poursuivre ses études, tout d'abord à Lanmeur, puis à Morlaix, à l'Ecole Primaire Supérieure, avant d'intégrer l'Ecole Normale de Quimper où elle obtient son brevet supérieur. Elle enseigne alors à Plougasnou, puis à Locquirec et enfin, est

nommée à Guimaëc en 1945, une époque où la mixité n'existait pas et où il n'y avait pas classe le jeudi. En retraite depuis 1969, elle n'a quitté sa maison guimaëcoise qu'à 100 ans passés pour la maison de retraite de Lanmeur. Passionnée par son travail, elle était aussi passionnante quand elle confiait ses souvenirs, se rappelant notamment les sorties pédagogiques, les pique-niques et surtout les spectacles de fin d'année. C'est ce qu'elle avait fait, à l'occasion de ses cent ans, avec Marie-Thérèse Huruguen qui en avait fait un compte rendu dans le An Nor Digor n° 50 de décembre 2014.

## « Les ouvreuses et ouvreurs d'église »

Le nom d'une nouvelle association à Guimaëc ? Non, ce petit groupe de bénévoles existe depuis 2002 : certains ne sont plus là, d'autres les ont remplacés... Certains fréquentent la paroisse, d'autres pas, mais tous ont à cœur de permettre l'ouverture de l'église Saint Pierre pour le plus grand plaisir des visiteurs qui viennent s'y recueillir, en admirer les richesses, prendre un moment de repos au calme, en écoutant de la musique. Le livre d'or atteste, grâce aux témoignages que certains visiteurs nous laissent, que ce service rendu est grandement apprécié. Nous ouvrons l'église tous les samedis après-midis du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai et tous les après-midis (sauf les dimanches) du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre. Nous sommes une dizaine en basse saison et une douzaine l'été, la charge de chacun n'est donc pas trop lourde : un samedi toutes les dix semaines et un après-midi tous les quinze jours. Nous ne restons pas en permanence dans l'église, nous ouvrons et nous venons refermer. A la fin de la saison d'été nous nous retrouvons toutes et tous pour faire le bilan, surtout prétexte à échanger et nous retrouver autour d'un pot convivial. Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, cela nous permettrait, peut-être, d'ouvrir aussi le matin, car il n'est pas rare de voir des gens tourner vainement autour de l'église pour trouver une porte ouverte.

Contact : accueil de la Mairie qui transmettra.

## Eglise Saint Pierre

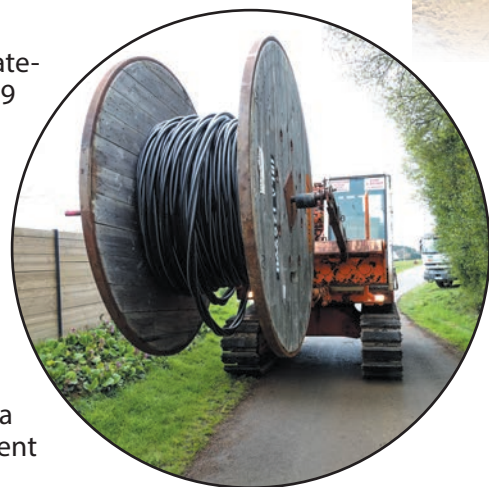






## Enfouissement des lignes électriques de moyenne tension

En se promenant, les guimaëcois ont pu découvrir ici et là de récentes plateformes en béton, rapidement surmontées d'un étrange cube vert : il s'agit de 19 transformateurs pour les lignes de 20 000 volts. En effet, ERDF a lancé un vaste programme de mise en souterrain de ces réseaux aériens de moyenne puissance afin d'éviter les coupures comme celles qui avaient touché bon nombre de guimaëcois lors des tempêtes de l'hiver 2013-2014. La première phase du chantier, qui a concerné Lanmeur et Guimaëc, a débuté en septembre 2015 par la route de Lanmeur et la D 64 sur plus de 1,5 km. La seconde phase devait se terminer fin 2016 au Prajou, mais la demande faite par la mairie d'enfouir en même temps les lignes de basse tension qui dépendent, elles, du Syndicat d'Energie et d'Équipement du Finistère (SDEF) a retardé les travaux. La dernière phase s'achèvera, normalement en 2017, par la suppression de 180 poteaux et la dépose des anciens transformateurs. Coût de l'opération : 900 000 € intégralement pris en charge par ERDF.



## Environnement

### Tri des déchets

Si vous êtes en rupture de « sacs jaunes », la mairie dispose d'un stock de rouleaux : vous pouvez y passer pour en prendre afin de continuer à effectuer votre tri personnel des déchets en attendant la prochaine distribution annuelle.

### Horaires d'ouverture de la déchèterie.

Fermée les dimanches, mardis et jours fériés. Ouverte les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis.

Horaires d'hiver jusqu'au 14 avril :  
9 h – 12 h / 14 h – 17 h.

Horaires d'été à partir du 15 avril :  
9 h 6 12 h / 14 h – 18 h.

### Que faire des déchets verts ?

Depuis 2011, il est interdit de brûler les déchets verts dans son jardin, sous peine d'une amende qui peut se monter à 450 €. Sont concernés, l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou vous pouvez également en faire un compost individuel.

### Bienvenue dans mon jardin en Bretagne samedi 10 et dimanche 11 juin 2017

Un beau jardin sans pesticides, c'est possible ! Rencontrer d'autres jardiniers, partager ses expériences pour un jardinage respectueux de l'environnement, accueillir la biodiversité comme richesse pour ses plantations : les motivations des jardiniers amateurs participant à l'opération « Bienvenue dans mon jardin en Bretagne » sont nombreuses ! Tous les deux ans, en Bretagne, des acteurs du tourisme et de l'environnement se mobilisent et accompagnent des jardiniers amateurs pour l'ouverture de leur jardin. Vous êtes sensibles à l'environnement et vous jardinez sans pesticides ni engrais chimiques ? Vous aimez partager vos expériences ? Alors, ouvrez votre jardin le week-end des 10 et 11 juin prochains !

**Plus d'informations sur**  
**[www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org](http://www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org)**



# Le repas des anciens

## Menu 2016

Kir et gourmandises salées

Potage

Cocotte de saumon et lieu aux petits légumes

Joues de porc à la moutarde

Salade, fromage

Assiette gourmande

Café

Rompant avec la tradition bien établie du lundi de Pentecôte, le repas des Anciens a eu lieu le 23 octobre. Une centaine d'anciens avaient répondu à l'invitation et se sont retrouvés avec plaisir pour déguster quelques bons plats mais aussi pour évoquer des souvenirs, faisant circuler au besoin d'anciens numéros du bulletin municipal ou bien « la photo du siècle de juillet 2000 ». Entre les plats, Jean Yvon Tous assurait la transition musicale secondé par Bernard Guerlesquin et par les chanteuses du jour, Emma Brignou et Vonnnette Pénil ; quelques danseurs ont même exécuté quelques pas de valse.







## Course à pied, un nouveau départ

Après trois ans à parcourir les chemins de Guimaëc en long, en large et en travers, les adhérents ont émis le souhait de plus de variété.

Sous la conduite de Fabrice et Nadège BESNOUX, la sortie collective du dimanche (nouvel horaire 9 h 15) est délocalisée dans les communes voisines pour pratiquer d'autres circuits.

Une fois par mois, nous restons sur Guimaëc pour faire

des séances de fractionné (travail sur des allures de course donnée).

Nous participons également aux inter-clubs ainsi qu'aux courses locales (Saint-Pol / Morlaix, Taulé / Morlaix, trail des Chapelles où Nadège a terminé 2<sup>ème</sup>).

Des sorties communes avec les clubs voisins de Plougasnou et Garlan sont également au programme.

Un programme est édité sur 2-3 mois afin que chacun puisse trouver son bonheur.

En plus de l'aspect sportif, les adhérents se retrouvent régulièrement autour d'événements festifs comme, prochainement, la galette des rois au mois de janvier 2017.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Contact disponible en mairie et à la salle des sports de Guimaëc.

## Club de rencontre et de loisirs de Guimaëc

LES JEUX. Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi dans la petite salle PONT PRENN à « taper le carton » ou jouer au triomino. Notre joueuse assidue Yvonne, qui nous était très chère, nous a quittés cette année. Son sourire et sa gentillesse nous manquent.

Venez, vous qui êtes seul (e) ou en couple, passer un agréable après-midi plein de rires, suivi d'un « mémorable » goûter préparé par Marie Thé.





## Le groupe patrimoine du foyer rural complète ses activités



Créé en 2011, le groupe patrimoine s'est d'abord orienté vers la préservation et la mise en valeur de quelques sites en péril dans la commune. La fontaine de Lizirvin a été le premier site dégagé et restauré, puis la fontaine de Pen ar Guer et son routoir qui avaient besoin d'un élagage et d'un bon nettoyage. La fontaine et le routoir de Keranrun ont été plusieurs fois débroussaillés et élagués, le nettoyage du bassin du routoir est actuellement en panne faute de disponibilité. Les ruines de la chapelle Saint Pol et de sa fontaine sont actuellement notre priorité, afin de limiter l'érosion par l'eau de

ruissellement : le sommet des murs a été couvert d'un enduit de chaux, le site est régulièrement débroussaillé, la fontaine nettoyée, le socle du calvaire dégagé. D'autres sites ont besoin de soins et de mise en valeur, la fontaine de Saint Pierre au bourg ou le lit de Saint Jean.

Aussi, si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre sur les chantiers le vendredi après-midi pour nettoyer, maçonner, restaurer nos sites ou, à partir de l'année prochaine, un mardi après-midi par mois pour compléter la liste des sites à préserver de l'oubli, et rechercher documents, photos,

histoire(s) pouvant enrichir notre compilation. Nous sommes plus particulièrement intéressés par les points ci-dessous :

- l'explication des noms des rues et des lieux-dits de Guimaëc,
  - la localisation et la description des installations de traitement du lin et du chanvre,
  - La localisation et l'histoire des moulins,
  - La localisation des monuments mégalithiques, menhir de Christ ?
- ... voire toutes autres informations intéressantes sur le patrimoine de Guimaëc



Contacts : Frank Benstead  
Tel : 02 98 78 82 91  
Mail : franck.benstead@orange.fr







Cette année, notre club a développé une nouvelle initiative dans son activité Généalogie.

Enrichir la « Mémoire du Patrimoine » en identifiant les personnages des photos de mariage de Guimaëc. Notre travail s'échelonne de 1917 à 1938.

Vous pouvez collaborer vous aussi à cette recherche :

Nous vous proposons la photo d'un mariage le 1/7/1924 à GUIMAEC. Une des participantes à cette noce, Yvonne QUERREC, nous a aidés en se souvenant d'un très grand nombre de personnes qu'elle a reconnues sur cette photo et que vous aussi avez peut-être connues vous aussi ?

Mariage entre : Jean-François QUERREC (Porte Place, Guimaëc) et Jeanne Yvonne JAOUEN (de Cléder)

**1** ?..... **2** Marie Olive TANGUY épouse DAVID **3** Pierrick REDOU (Kervelven) **4** ?..... **5** ?..... **6** Anna POUPON épouse LE BRAS (Pen ar Guer) **7** Valentine GUENNEC épouse Guillaume BOURVEN **8** Jean Louis QUERREC (Tailleur au bourg) **9** ?..... **10** ?..... **11** Mme TASSEL (Manoir de Tremedern) **12** Mr TASSEL (Manoir de Tremedern) **13** ?..... **14** ?..... **15** ?..... **16** Melle BOHEC (Kerveguen) **17** ?..... **18** **19** Cléo TASSEL (Manoir de Tremedern) **20** Olivier TANGUY (Kernevez) **22** Marie Perrine BELLEC épouse QUERREC (Porte Place) maman d'Yvonne QUERREC épouse BRIGNOU 1893 – 1936) **23** ?..... **24** Jeanne Yvonne (veuve de Louis QUERREC) **25** Ignace ? ou Boniface ? JAOUEN (Frère de la mariée) **26** ?..... **27** Jean François QUERREC (marié) **28** Jeanne Yvonne JAOUEN (mariée) **29** Albert POHEN (Kerdudal 1899 - 1972) **30** Jeanne JAOUEN (sœur de la mariée) (Kermouster, Plougasnou) **31** Emile POHEN (Kerdudal 1905 – 1974) **32** ?..... **33** ?..... **34** ?..... **35** ?..... **36** Tirtil MOHIC (Porte Place) **37** ?..... **38** ?..... **39** ?..... **40** Jean Marie QUERREC **41** Marie BRETON (mère de la mariée) **42** Louise JAOUEN (sœur de la mariée) (Kermouster, Plougasnou) **43** Pierre JAOUEN (père de la mariée) **44** Marie Olive DISEZ (née 27/7/1873 Guimaëc) épouse QUERREC (mère du marié) **45** ?..... **46** ?..... **47** ?..... **48** ?..... **49** ?..... **50** Marcel QUERREC charbonnier (résistant embarqué à Carantec pour rejoindre le Général de Gaulle, capturé à Guernesey lors du naufrage du bateau + 1944) **51** Yvonne QUERREC épouse BRIGNOU Jean, de Plouezoch (née en 1920 fille de Jean-Marie) **52** Yvonne QUERREC épouse CHIALVA (fille de Louis et Marivonic)

Pouvez-vous nous aider à retrouver les manquants ? Voici quelques pistes... trouvées sur les actes de mariage et de naissance :

Jeanne Yvonne DISEZ est-elle le n° 24 ?

Jean JAOUEN était témoin, donc présent, lequel est-ce ?

Jean Louis QUERREC né en 1894 ? idem ?

L'aïeul François Marie DISEZ et les oncles Jean Louis QUERREC meunier à Keranvezec et Jean Marie QUERREC cultivateur au même endroit (marié à M.P. BELLEC) étaient-ils toujours vivants et présents au moment de la photo ?

En reconnaissez-vous d'autres ?

Adressez vos réponses au Club Rencontre et Loisirs de Guimaec,  
Mairie de Guimaëc

ou

venez tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois,  
petite salle AN NOR DIGOR.

ou

téléphonez à Lili DEROUT au 06 27 66 77 45.



## Groupe de danses bretonnes « Koroll Digoroll »



L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le samedi 29 octobre dernier.

Les bilans moral et financier sont excellents, et ont été votés à l'unanimité. Cette année encore, nous avons effectué 34 animations, que ce soient les marchés, campings, maison de retraites, anniversaire ou les différentes fêtes de la région.

Nous avons effectué également des échanges avec d'autres communes, par exemple avec les gens de Plaintel qui ont apprécié la balade en bord de mer, la visite des petits trains chez Monsieur Guerlesquin ; La soirée s'est terminée par un mini fest noz après un repas d'amitié pris en commun.

Pour remercier tous les danseurs et musiciens, une journée loisirs a été organisée avec la descente de l'Odet, la visite d'un parc fleuri et une soirée au Youdig en Plounéour Menez.

En 2017, quelques dates sont déjà retenues, et nous avons commencé les répétitions tous les quinze jours afin d'améliorer les chorégraphies, les musiques, les costumes etc....

A noter que si vous avez envie de tenter l'aventure en notre compagnie afin de promouvoir la culture bretonne, vous pouvez dès à présent prendre contact.

Merci de nous soutenir dans nos prochaines manifestations

Bonne année à tous et à bientôt

La Présidente  
Janine BOURDELLES





## Son ar mein, du festival au label en passant par les saisons



L'année 2016 a tenu ses promesses en rassemblant à nouveau plus de 6000 personnes autour des rendez-vous musicaux de l'association.

Guimaëc, siège de l'association, riche de son patrimoine architectural et naturel, reçoit, tout au long de l'année, le public dans ses lieux phares : à la chapelle des Joies, à l'église Saint-Pierre et à la chapelle Christ, au café-librairie Caplan and Co, le long des sentiers côtiers ou encore au Pied-de-biche qui reçoit maintenant le fameux « Cabaret des musiciens ». Notons également que le cap des 230 adhérents a été franchi et l'association va faire une demande de reconnaissance d'utilité publique.

En 2016, la fête de la Bretagne, le 22 mai, a permis de réunir les communes longeant le Douron à l'occasion d'un mini-festival, Douron & Dragons. L'étape guimaëcoise a été une réussite, le public reçu par les élus autour d'un pot fleuri et chaleureux. Parmi les temps forts de l'année, les mélomanes sont venus de loin pour écouter Alice Pierrot et son ensemble dans « Les Sonates du Rosaire » à l'église Saint-Pierre, au printemps ; l'insolite concert « lutte & luth » a mis côte à côte amateurs de gouren et amoureux de la musique baroque pour une rencontre inédite sous le thème des Jeux lors du festival. Huit autres rendez-vous ont été proposés au public cette année.

Enfin, le label discographique Son an Ero, créé il y a trois ans pour valoriser les artistes du Petit Festival, fort de ses visuels inspirés de nos paysages locaux, commence, modeste ambassadeur, à être remarqué sur le plan national.

2017 se propose de retrouver tous ces lieux pour une nouvelle offre musicale : autant de rencontres avec entre autres toujours la réunion des musiciens du Cabaret au Pied de Biche, et nouveauté, un jeune ensemble invité en Off qui sera disponible sur la commune.

Au fil du temps, Son ar Mein a constitué une solide équipe de bénévoles dans tous les domaines : régie, partenariat, communication, accueil du public et des artistes... Toutes les aides sont bienvenues, que ce soit pendant le Festival ou sur une mission ponctuelle, et l'association recherche toujours de nouveaux lieux, même ou surtout, insolites ! Rejoignez nous pour une belle année de musiques.

Contact :  
[contact@petitfestival.fr](mailto:contact@petitfestival.fr)  
Tél : 02 98 79 26 27





## Foyer rural : toujours aussi actif

La porte ouverte du Foyer Rural marque le départ d'une nouvelle saison. Cette année, elle s'est déroulée le 10 septembre en présence de tous les animateurs. Il s'agit d'un moment privilégié où les habitants de la commune et surtout les nouveaux résidents peuvent découvrir les animations et le dynamisme de notre association.

Parmi les nouveautés de cette année, une activité jardinage sous la responsabilité de Yannick ERAULT, nouveau résident de la commune depuis quelques années. L'objectif est de réunir des passionnés pour la mise en valeur de certains lieux de la commune, d'organiser des visites de jardins afin de partager des expériences, d'organiser des trocs plantes comme celui qui s'est déroulé au mois d'octobre dernier ainsi que de mettre sur pied des rencontres avec des professionnels et des associations environnementales.

Autre nouveauté, une équipe de boule bretonne type Côte d'Armor a été créée et participe

à un championnat régional. Le terrain spécifique se situe sur la commune de Plestin les Grèves.

Ces deux nouvelles activités viennent compenser l'arrêt du football en salle pratiqué à Locquirec et la danse country. Cette dernière activité est à présent uniquement pratiquée à Lanmeur sous la direction de Corinne DOSSAL qui a œuvré avec beaucoup de passion sur la commune de Guimaëc pendant de nombreuses années.

Toutes les activités qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques ou patrimoniales sont des occasions d'assouvir une passion mais surtout d'échanger, de partager et de créer du lien social.

Je donne rendez-vous à tous les adhérents pour le grand rassemblement annuel, la galette des rois, prévu le 27 janvier 2017, dans la salle AN NOR DIGOR.

Je souhaite à tous les lecteurs d'excellentes fêtes de fin d'année.

Benoît NICOLAS, Président.



## Le ras le bol des chasseurs de Guimaëc et Locquirec

Les associations de chasse de Guimaëc et de Locquirec, suite à plusieurs incidents (coups et blessures, menaces, injures, prises de photos sur la voie publique, etc. ...) subis par les chasseurs, tiennent à préciser que ces derniers sont soumis à des arrêtés préfectoraux et des textes de lois.

Les sociétés de chasse de Guimaëc et de Locquirec ne tolèrent plus ce genre d'incidents.

Nous tenons à rappeler que la loi prévoit la défense des personnes.

Les injures publiques envers un particulier par parole, écrit, image ou moyen de commu-

nication est un délit au titre des articles 33.AL2,33 AL.1 29AL.242 du 29/7/1881 ainsi que de l'article 93.3 Loi 82.652 du 29/07/1982.

L'atteinte à l'intimité de la vie privée par fixation ou transmission de l'image d'une personne est également un délit au titre de l'article 226-1 AL 1 2 du code pénal.

Pour votre information, il n'existe aucune distance limite à partir d'une propriété à partir du moment où le tir n'est pas dans la direction de la propriété. Il faut de préférence être dos à l'habitation pour effectuer le tir.

Par ailleurs, on ne peut pas interdire au chien de traverser

une propriété privée comme on ne peut pas interdire au propriétaire du ou des chiens d'aller les récupérer sur la propriété privée à partir du moment où le chasseur n'est pas armé.

Nous rappelons également à la population que les chasseurs chassent sur des terrains baillés aux sociétés. Ce qui leur donne le droit et l'obligation de réguler le gibier classé nuisible (lapins, pigeons, renards, etc...). Si un incident de la sorte se produit les sociétés de chasse de Guimaëc et de Locquirec se réservent le droit de porter plainte contre les contrevenants.

Les présidents des sociétés de Guimaëc et de Locquirec.



Au revoir Monsieur le secrétaire.



C'est avec une profonde tristesse que les amis bénévoles du Musée Rural ont appris le 1er décembre 2016, le décès de Guy Daniel, secrétaire de leur association.

L'année 2015 avait été marquée par l'absence au musée et aux animations estivales, pour raison de santé, du Président Claude Nériec. Claude s'est éteint en fin d'année 2015. L'équipe en charge du musée s'est réorganisée, Guy est devenu le secrétaire de l'association des amis du Trégor.

Les hommages qui ont été prononcés devant une foule d'amis et la famille rassemblées à l'occasion de la cérémonie d'adieux au pôle funéraire de Saint-Thégonnec ont montré combien Guy avait eu un parcours exceptionnellement riche de générosité, de créativité, de don de sa personne ; il avait apporté, au fil des années, aide et soutien à tous ceux qui en avaient besoin.

Sa vie de travail terminée, Guy était resté très actif dans la vie associative, dans la vie locale et communale. Il avait compris, comme beaucoup d'entre nous, l'intérêt que représentent pour l'histoire et pour les générations à venir, les savoirs, les techniques, les outils, les matériels collectés, sauvés d'une destruction probable et réunis dans ce Musée du Trégor chargé de souvenirs ; musée modeste mais exceptionnellement riche si l'on prend en considération les nombreux témoignages inscrits sur le livre d'or mis à la disposition des visiteurs à l'accueil.

Guy, il y a 7 ou 8 ans, avait spontanément rejoint l'équipe des bénévoles du Musée. Il avait conscience de la valeur pour l'histoire de cet impressionnant patrimoine qui reste la mémoire d'un passé très proche, de témoignages de la vie rurale, de l'évolution rapide de notre société.

« lakaat un destenn diaoz da vezan troet »  
« Celui qui oublie ses racines perd une partie de son âme ».

Le musée fonctionne avec des bénévoles qui ne vivent pas tous à Guimaëc. Guy était un Guimaëcois, aussi était-ce lui qui se chargeait des contacts, en particulier avec les élus, « l'autorité de tutelle », et il le faisait naturellement aussi souvent que nécessaire.

Il avait une grande lucidité, un esprit de synthèse. Guy savait l'intérêt touristique et historique que pouvait présenter pour la commune de Guimaëc la mise en valeur de l'ensemble des sites du Prajou, de la vallée de Trobodec et de son moulin, de Beg An Fry, haut lieu de la résistance avec la plage de Vénizéla. Guy avait défendu la mise en valeur de la vallée dans le cadre d'un projet global devant Madame N. Sarrazebolles, Présidente du Conseil Départemental du Finistère, et M. J.L. Fichet, Président de Morlaix Communauté à l'occasion de leur visite au Prajou, le 23 octobre 2016.

Pour atteindre cet objectif, intégrer le Musée dans un aménagement global de la vallée, Guy avait compris que les statuts de l'association du Musée du Trégor n'étaient plus adaptés. A son initiative et avec l'aide de notre ami André, Guy avait entrepris un travail unanimement reconnu pour créer les nouveaux statuts parfaitement adaptés au « projet global d'aménagement de la vallée ».

Les nouveaux statuts ont été adoptés en assemblée générale, le 20 mai 2016. L'association modernisée a pris le nom de « Pôle culturel du Prajou et de la vallée de Trobodec ». Dans le nouveau conseil d'administration, Guy a été élu secrétaire ; il était très actif malgré ses problèmes de santé. Guy savait que les nouveaux statuts allaient permettre une évolution, une adaptation et allaient offrir à la population, aux visiteurs, aux touristes, un lieu de visite, de culture attractif, modulable, écologique.

Guy avait participé activement à la fête champêtre annuelle du 14 août ; son souhait le plus cher était de voir se concrétiser les projets qui étaient les nôtres : rénover, reconstruire mais sauver le Musée du Trégor, en faire un lieu de rencontres et de culture, protéger et aménager la vallée de Trobodec. Hélas, la vie en aura décidé autrement.

Guy, tout comme Claude, laissera une trace indélébile de son passage parmi nous ; il aura contribué à la sauvegarde de cet héritage riche d'une vie rurale rude qu'il est urgent de préserver. Merci pour les moments d'amitié, merci pour ces témoignages, ces souvenirs de vie, ce patrimoine précieux devenu rare que vous avez laissé aux générations futures.

Les amis du Musée  
et de la Vallée de Trobodec.



# La langue bretonne...

## An anvioù-lec'h e brezhoneg e Gwimaeg

A-wechoù 'vez klevet tud o c'houlenn « Perak emañ toud an anvioù-lec'h en brezhoneg e bourk Gwimaeg ? » Met ne vez den ebet o c'houlenn memestra evit an anvioù war ar maez : sed' aze 'mañ ar respont. Perak ober un diforc'h ? E 1982, pa oa bet ret lakaat panelloù e ruioù ha banelloù ar bourk e oa bet divizet derc'hel d'ober 'vel war ar maez ha reiñ an anvioù a veze implijet gant an dud : Hent Sant Fiek, Hent Lokireg, Hent Lanneur, Banell ar merc'hed, Plasenn ar Brun hag all ...

E lec'hioù a oa, ne oa anv ebet, klasket 'zo bet ober al liamm gant ar pezh a oa c'hoazh dirak daoulagad an dud, pe a oa bet, evit mirout an eñvor : banell al lenn peogwir emañ lenn Sant Loeiz e penn, bannel ar presbital evit reiñ da soñj e oa ar presbital eno araok dont da vezañ an Ti-Kêr.

Evit ar pezh a sell ouzh ruioù a zo bet krouet e-barzh al lotisamantoù nevez da skouer, paz eo ret reiñ ur chomlec'h d'an dud, ez eomp da furchal er c'hadastr kozh a zo bet miret en Ti-Kêr : e 1827 eo bet savet, met divizet e oa bet renabliñ an holl dachennoù e Bro-C'hall a-bezh gant Napoleon e 1801 (se 'zo kaoz 'vez graet « cadastre napoleonien » dioutañ). C'hwec'h mil tachenn 'zo bet renablet, gant ouzhpenn pevar mil pemp kant anv disheñvel ! Peadra, eta, da vout awenet : klasket 'vez an tachennoù a vez war-vord, pe tost, pe e penn ar ru, pep hini anezho he deus un niverenn, ha gant an niverenn-se ez er da sellout e-barzh kaier bras an tachennoù (Etat des sections) hag eno 'vez kavet anv an tachennoù. An anvioù-se a zesk kalz d'an nen war istor ar maezioù en naontekved kantved hag araok, ar pezh a veze gounezet (an trevajoù) d'ar mare-se ha ne vez ket graet ken, ment

an tachennoù, o stumm, hag all... Dibabet 'vez neuze, en o zouez, an hini bravañ da glevout hag an hini aesetañ da zistagañ, dreist-holl evit an nann-vrezhonegerien...

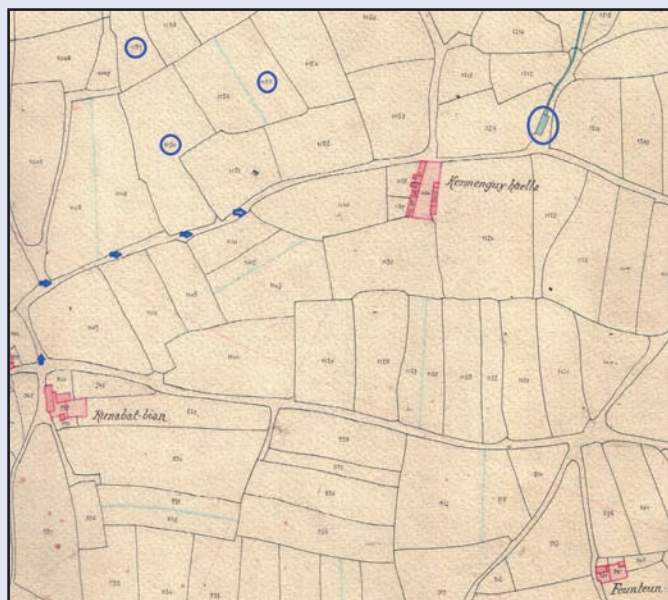
Evel-se a oa bet dibabet, en ur c'harter tost deus ar bourk, reiñ d'an hent a gas d'an tier nevez savet, an anv « Hent ar ganabenn » : meur a dachenn, er c'horn-se a veze graet « ar ganaben bras » (niverenn 1150), « ar ganaben creis » (niverenn 1155) pe « ar ganabenoù » (niverenn 1157) dioute, hag un tamm pelloc'h, war ar c'hadastr, 'vez gwelet ul lenn a servije moarvat da aogañ ar c'hanab... setu un doare da zerc'hel soñj deus ar pezh a veze graet war ar maez gwechall.

Perak nompas skrivañ ar panelloù en diwyezh ? Koustañ a rafe kalz keroc'h hag evit bezañ lojik, vefe ret hen ober war ar maez ivez... Drol e vefe !

Ne vez ket komprenet petra dalv an anv... N'eo ket aes da zistagañ... Se 'vez klevet a-wechoù : marteze 'zo aze un digarez da vont etrezek an dud a oar brezhoneg ha krouiñ liammoù kenetrezomp.

N'omp ket hon unan o vezañ dibabet an doare-se d'ober, heb mont re bell, Tredrez, Kawan, parrezioù all deus BroDreger o deus graet memestra. Ha gouzout a reomp ez eo plijet an douristed gant se, kavout a reont amañ ur vro a zo disheñvel deus o hini, hag aze 'mañ plijadur ar veajiñ, n'eo ket 'ta...

Ouzhpenn, en ur zerc'hel gant an hent-se, ne reomp nemet sentiñ ouzh ar garta hon eus sinet e 2008, karta « Ya d'ar brezhoneg », live daou ; d'ar c'houlz-se ne oan emedomp en departamant, gant Kêr Karaez. Abaoe ez eus bet meur a hini o tizhout al live-se.



|                                |      |                 |    |     |   |
|--------------------------------|------|-----------------|----|-----|---|
| B. J. a. Kannegus              | 1127 | p. ar Cridant   | 12 | 10  | 2 |
| al. al. an. b. & Conf.         | 1128 | p. ar Cridant   | 12 | 30  | 2 |
| Guillev. Kani                  | 1129 | id.             | 12 | 40  | 2 |
| Lapp. a. breizh a. an. an. an. | 1130 | ar. an. an. an. | 12 | 50  | 2 |
| B. J. a. an. an. & Conf.       | 1131 | ar. p. an.      | 12 | 60  | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1132 | id.             | 12 | 70  | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1133 | p. ar. an.      | 12 | 80  | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1134 | p. an. an.      | 12 | 90  | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1135 | ar. an. an. an. | 12 | 100 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1136 | id.             | 12 | 110 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1137 | ar. an. an. an. | 12 | 120 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1138 | id.             | 12 | 130 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1139 | id.             | 12 | 140 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1140 | id.             | 12 | 150 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1141 | id.             | 12 | 160 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1142 | id.             | 12 | 170 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1143 | id.             | 12 | 180 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1144 | id.             | 12 | 190 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1145 | id.             | 12 | 200 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1146 | id.             | 12 | 210 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1147 | id.             | 12 | 220 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1148 | id.             | 12 | 230 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1149 | id.             | 12 | 240 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1150 | id.             | 12 | 250 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1151 | id.             | 12 | 260 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1152 | id.             | 12 | 270 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1153 | id.             | 12 | 280 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1154 | id.             | 12 | 290 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1155 | id.             | 12 | 300 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1156 | id.             | 12 | 310 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1157 | id.             | 12 | 320 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1158 | id.             | 12 | 330 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1159 | id.             | 12 | 340 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1160 | id.             | 12 | 350 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1161 | id.             | 12 | 360 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1162 | id.             | 12 | 370 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1163 | id.             | 12 | 380 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1164 | id.             | 12 | 390 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1165 | id.             | 12 | 400 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1166 | id.             | 12 | 410 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1167 | id.             | 12 | 420 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1168 | id.             | 12 | 430 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1169 | id.             | 12 | 440 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1170 | id.             | 12 | 450 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1171 | id.             | 12 | 460 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1172 | id.             | 12 | 470 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1173 | id.             | 12 | 480 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1174 | id.             | 12 | 490 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1175 | id.             | 12 | 500 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1176 | id.             | 12 | 510 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1177 | id.             | 12 | 520 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1178 | id.             | 12 | 530 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1179 | id.             | 12 | 540 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1180 | id.             | 12 | 550 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1181 | id.             | 12 | 560 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1182 | id.             | 12 | 570 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1183 | id.             | 12 | 580 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1184 | id.             | 12 | 590 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1185 | id.             | 12 | 600 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1186 | id.             | 12 | 610 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1187 | id.             | 12 | 620 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1188 | id.             | 12 | 630 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1189 | id.             | 12 | 640 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1190 | id.             | 12 | 650 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1191 | id.             | 12 | 660 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1192 | id.             | 12 | 670 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1193 | id.             | 12 | 680 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1194 | id.             | 12 | 690 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1195 | id.             | 12 | 700 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1196 | id.             | 12 | 710 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1197 | id.             | 12 | 720 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1198 | id.             | 12 | 730 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1199 | id.             | 12 | 740 | 2 |
| ar. an. an. an. an. an. an.    | 1200 | id.             | 12 | 750 | 2 |

## Les noms de lieux en breton à Guimaëc

On entend parfois les gens demander « Pourquoi les noms de rues, de places, sont-ils toujours écrits en breton dans le bourg de Guimaëc ? » Mais personne ne pose la même question concernant les noms de lieux à la campagne. La réponse est là. Pourquoi créer une différence ? En 1982, quand il a fallu nommer les rues et venelles du bourg, il a été décidé que les noms encore en usage seraient préservés : Route de Saint Fiacre (Hent Sant Fiek), Route de Locquirec (Hent Lokireg), Route de Lanmeur (Hent Lanneur), Venelle des Dames (Banell ar merc'hed), Place du « Roux » (Plasenn ar Brun<sup>1</sup>), etc...

Certains endroits étaient dépourvus de noms, on a alors recherché l'inspiration dans ce qui était encore une réalité visuelle ou disparue récemment : la venelle du lavoir (banell al lenn) puisque l'on trouve à l'une de ses extrémités l'ancien lavoir de Saint Louis (lenn Sant Loeiz), la venelle du presbytère (bannel ar presbital) pour rappeler que la mairie était, il y a peu, le presbytère.

S'agissant des noms créés, par exemple dans des lotissements récents, pour que les habitants possèdent une adresse précise, nous avons cherché dans l'ancien cadastre précieusement conservé dans les archives de la mairie : il date de 1827 (mais la décision de recenser l'ensemble des parcelles du territoire national date de 1801, c'est pourquoi on le nomme « cadastre napoléonien »). Six mille parcelles ont été relevées avec leur superficie et leur nom, cela représente plus de quatre mille cinq-cents noms différents ! Un filon quasi inépuisable : on recherche les parcelles présentes au bord ou au bout ou proches de la rue créée, chacune a son numéro sur le plan et son nom dans ce que l'on nomme l'« état de sections ». Chacun de ces noms apporte sa part d'histoire, car ils datent, pour les plus récents, du dix-neuvième siècle et nous apportent beaucoup de renseignements concernant les cultures de l'époque, abandonnées pour certaines d'entre elles, la taille des parcelles, leur forme

etc... Il suffit alors de choisir les plus marquants, les plus faciles à prononcer surtout pour des non-bretonnants.

C'est ainsi qu'a été retenu, dans un quartier proche du bourg, pour une route conduisant à des maisons neuves, le nom de « route de la chènevière/Hent ar ganabenn » : plusieurs parcelles, dans ce coin, avaient un nom en rapport avec cela comme « la grande chènevière » (ar ganaben bras) (N° 1150), « la chènevière centrale » (ar ganaben creis) (N° 1155) ou encore « les chènevières » (ar ganabenoù) (N° 1157) et, un peu plus loin, apparaît sur le cadastre une pièce d'eau qui servait probablement à rouir le chanvre... voilà un moyen de conserver la mémoire des pratiques rurales d'autrefois.

Mais pourquoi ne pas afficher des panneaux bilingues ? Parce que cela coûterait plus cher et, en toute logique, il faudrait aussi le faire pour tous les lieux-dits de la campagne. Peut-on l'imaginer ?

On ne comprend pas ce que cela veut dire... Ce n'est pas facile à prononcer... C'est ce que l'on entend parfois : il y a pourtant là un excellent prétexte d'aller vers les bretonnants et de créer des liens entre nous.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir fait ce choix : sans aller loin, Tredrez, Cavan, et d'autres communes du Trégor ont fait de même. Nous savons que cela plaît aux visiteurs, ils trouvent ici un pays différent du leur et n'est-il pas vrai que c'est le dépaysement qui fait le charme du voyage ?...

Enfin, en persévérant dans ce sens, nous ne faisons que suivre ce que préconise la charte « Ya d'ar brezhoneg » (« Oui à la langue bretonne ») de niveau 2 signée en 2008 ; à cette époque nous étions les seuls du département avec la ville de Carhaix. Depuis, de nombreuses communes ont atteint ce niveau.

1 - En breton « brun » qui est un raccourci du nom de famille Kerambrun, cette place était autrefois privée.

Dominique Bourguès et Bernard Cabon.





Opala Chapalain ! 1950-2000 : an hanter-kant vloaz o deus eilpennet maezioù Bro Leon

Divizoù etre Pêr Chapalan, maer kozh Gwinevez-Lokrist ha Bernard Cabon, maer kozh Gwimaeg. Graet o doa anaoudegezh e 1986, pa oant o c'hortoz ar c'harr-nij evit mont da Chicago da geñver prosez an Amoco Cadiz, o daou o tifenn interestoù o farrezioù.

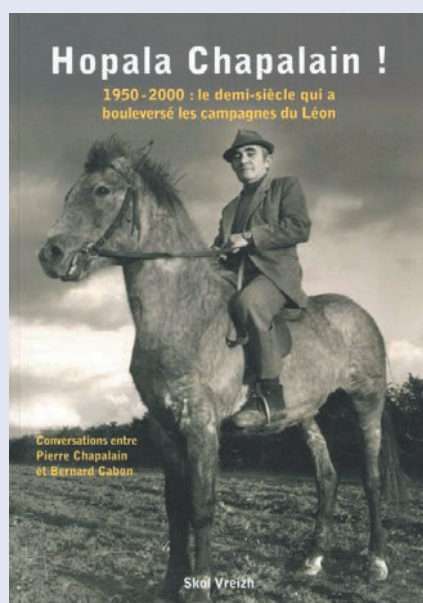
Setu, an toullad bloavezhioù warlerc'h o deus en em gavet dirak ur son-enroller, un eil o kontañ d'egile e vuhez labourer-douar e Bro Leon, er mare-se, etre 1950 ha 2000, ma cheñchas kement an traoù war ar maez. Goude ar brezel, en doa stourmet Pêr Chapalan e-barzh ar Vreuriezh yaouankiz kristen diwar ar maez (Jac). Labouret en doa ivez evit sevel strolladoù labourerezh-douar gouest da vont da heul ar bed nevez (Sica). War e vicher a labourer-douar en deus ranket mont davet ar modernelezh evel-just. Ha setu eñv aet, a-benn ar fin, da vaer e gumun, Gwinevez-Lokrist, e Gorre-Leon. Modernelezh ha stourmoù, setu aze e vuhez ha «stourm evit bevañ» e c'her-stur.

Ul levr plijus da lenn, pe e brezhoneg, pe troet e galleg, embannet e ti Skol Vreizh.

Hopala Chapalain ! 1950-2000 : les cinquante ans qui ont bouleversé les campagnes du Léon.

Entretiens entre Pierre Chapalain, ancien maire de Plounévez-Lochrist et Bernard Cabon, ancien maire de Guimaëc. Ils avaient fait connaissance en 1986 quand ils attendaient l'avion pour Chicago où ils allaient défendre les intérêts de leurs communes respectives dans le cadre du procès de l'Amoco Cadiz. Voilà que, bien des années plus tard, ils se sont retrouvés devant un magnétophone, le premier racontant au second sa vie de paysan du Léon, à cette époque, entre 1950 et l'an 2000 où les choses ont tellement changé à la campagne. Après la guerre, Pierre Chapalain a milité à la Jeunesse Agricole Chrétienne. Il a également œuvré à la création de structures agricoles capables de faire face au monde moderne (SICA). Dans son métier d'agriculteur, il a dû choisir la modernité. Et il a fini par devenir Maire de sa commune, Plounévez-Lochrist, dans le Haut Léon. Modernité et luttes, voilà de quoi sa vie est faite, avec pour devise « Lutter pour vivre ».

Un livre agréable à lire, dans sa version originale en breton ou dans sa traduction en français, édité chez Skol Vreizh.



## MOTS CROISES N° 53 de Jean-Charles

### HORIZONTALEMENT

**A** – Lieu-dit à Guimaëc. **B** – Numéro un en France. Ils portent une écharpe qui ne les protège pas du rhume. **C** – Qui sont de feu – Enlèvement. **D** – En tenue d'Eve. Abat. Argon du chimiste. **E** – Maison en Bretagne. Arrivé par la gloire...ou l'argent. Se rendra. **F** – Logements sociaux. A Guimaëc, l'ivresse des livres et du vin résiné. **G** – Palindrome. Fatigué. Bouts de temps. **H** – C'est un délit. Poème. **I** – Sans foi. Part de chacun. **J** – Se font entuber. Port du Morbihan.

### VERTICALEMENT

**1** – Chapelle et fontaine non loin de l'embouchure du Douron. **2** – Cette moquette ne se fume pas. **3** – N'est pas acquis. Phallocrate. **4** – Apparue à l'envers. **5** – Ceux du highland de Trobodec sont biens descendus et de bon volume. **6** – Dans le trio, Favenec est perdu. Poison. **7** – Se bidonner. Trois pour un tondus. **8** – Ondule au stade. Va avec elle. Bon pour le service. **9** – Celle des corps entraîne celle des biens. **10** – Zones de marnage. Sur la table de l'architecte.

|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| A |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| B |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| C |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| D |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| E |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| F |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| G |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| H |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| I |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| J |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |



## Mots d'enfants

Juliette passe ses vacances, à Guimaëc, chez ses grands-parents. Alors qu'elle joue dans la salle, son grand-père perce un mur dans une pièce voisine. « C'est quoi ce bruit, Maman ? demande la petite. C'est grand-père qui fait du bricolage, lui répond sa maman. » Le bruit cesse puis reprend quelque temps plus tard. Alors, sentencieuse, Juliette se tourne vers sa mère : « C'est encore grand-père qui fait du bricolage »

Les parents discutent entre eux de la préparation d'un repas car ils ont invité des amis. Ils discutent de l'apéro. Juliette est très intéressée et intervient : « Maman, Papa, avant le repas, on fera une péro avec des cacahuètes grillées? »



